

MINISTÈRE  
DES  
**SCIENCES ET DES ARTS**

Bruxelles, le 23 décembre 1920

ADMINISTRATION  
DES  
**BEAUX-ARTS**

INDICATEUR N°

760

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

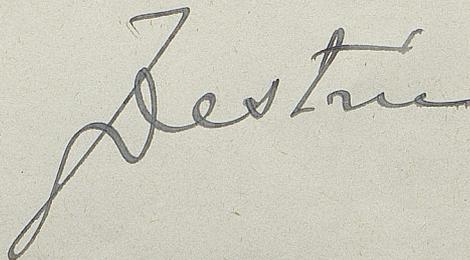
ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 8 décembre ct., j'ai  
l'honneur de vous prier de vouloir bien assurer le place-  
ment, dans les galeries du Musée, du tableau de J.A.VAN  
DER BAREN, offert en don, à l'Etat, par M. Jos. FIEVEZ,  
en mémoire de M. Ch.L. CARDON.

Mon administration a remercié le généreux donateur.

LE MINISTRE,



A Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal  
des BEAUX-ARTS de Belgique  
BRUXELLES

Bruxelles, le 8 décembre 1920.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire savoir qu'en sa séance du 6 courant, la Section d'Art Ancien de la Commission directrice, a voté l'acceptation du tableau de J.A. Van der Baeren que vous avez bien voulu offrir en don au Musée, en souvenir de Mr Ch. L. Cardon.

La dite section me charge de vous exprimer sa vive gratitude.

Je ne manque pas de porter à la connaissance de Mr le Ministre votre acte de générosité envers nos galeries.

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur FIEVEZ,

rue Ducale.

BRUXELLES.

Bruxelles, le 8 décembre 1920.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Jos. Fiévez vient de faire don au Musée, en mémoire de Mr Ch. L. Cardon, d'un tableau de J. A. Van der Baeren, représentant un Mariage mystique de sainte Catherine dans un décor d'architecture orné de Bouquets et guirlandes de fleurs.

La Section d'art ancien de la Commission directrice, en sa dernière séance, vient d'émettre un avis favorable à l'acceptation de ce tableau, et elle a exprimé à Mr Fiévez sa vive gratitude.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien, suivant l'usage, remercier le donateur au nom du Gouvernement.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

5 rue Beyaert.

BRUXELLES.

Le tableau offert en don par Monsieur Fiévez a été longuement étudié par feu A.J. Wauters dans le Bulletin des Musées Royaux. Notre collègue défunt exprimait jadis le regret qu'un document artistique et historique si intéressant ne fût pas entré au Musée de l'Etat à Bruxelles au moment où cette oeuvre passa en vente à la galerie Fiévez.

" Ne conviendrait-il pas, disait A.J. Wauters, chaque fois que l'occasion s'en présente, que l'en reconstituât <sup>dans</sup> nos collections à l'aide de quelques spécimens de choix la chaîne aussi complète que possible de ceux qui chez nous ont pratiqué l'art avec distinction". Nous ne pouvons que souscrire à ces paroles et nous réjouissons de ce que la générosité de Mr Fiévez nous permette enfin de compter parmi les petits maîtres représentés au Musée de Bruxelles, ce chanoine Jean <sup>Antoine</sup> van der Baeren, digne <sup>émule</sup> du célèbre Daniel Seghers.

*exhibé*

Le Conservateur en chef,

*Pierre Levaey*

*Nous nous rallions aux conclusions du rapport ci-dessus.*

*Widant*

*Julien de Loo*

Bruxelles, le 3 décembre 1920.

Monsieur Fiévez,

Le tableau de Van der Baeren que vous voulez bien donner au Musée en mémoire de notre regretté Président a été placé dans la salle de la Commission; malgré le vote antérieur favorable, il faut réglementairement en passer par la formalité d'une séance (elle aura lieu au début de la semaine prochaine). C'est ce qui vous explique que je ne puisse encore que vous renouveler mes personnels remerciements, sans y joindre, à titre officiel ceux des membres de notre Collège; les amateurs apprécieront le don que vous faites à nos collections publiques; le texte que vous proposez d'inscrire sur le cartouche sera certainement approuvé. Nous insérons au dossier de l'historique du tableau l'article de feu L.J. Wauters rectifié.

Espérons pouvoir vous annoncer à bref délai le placement du tableau dans les salles, je vous prie de croire, Monsieur Fiévez, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. Fiévez,

37 rue Ducale,

BRUXELLES.

M. Baert

37, Rue Ducale

Bruxelles le 22 Novembre  
1920,

A. Messieurs les Membres, de la  
Commission du Musée Royal de  
Peintures et de Sculptures  
à Bruxelles.

Messieurs,

Je me suis entretenu, dernièrement, avec Monsieur Tiers-Gevaert, Conservateur du Musée, lui exprimant mon intention de faire don au Musée de l'état, d'un tableau de Jean Antoine Van der Baeren; Œuvre connue de vous tous de longue date; il est depuis aujourd'hui en votre

possession, Je viens Vous prier  
de bien vouloir l'accepter.

Je désire que le cartel porte  
l'inscription suivante:

Don de M<sup>r</sup> Joseph Fievez,  
en Mémoire de M<sup>r</sup> Ch. Léon Cardon.

Je Vous envoie en même temps le  
bulletin du 7 Juillet avec prière  
de lire la rectification.

Veillez recevoir Messieurs,  
l'expression de mes sentiments distingués.

J. Fievez